

# Bulletin Municipal n°4 Octobre 2020









Commune de Valdelaume

### **SOMMAIRE**

Le mot du Maire

Ça s'est passé au Conseil

La mairie vous informe

Pages 4 à 8

Pages 9 à 12

Vie associative

Pages 13

Infos diverses

Pages 14

#### Mairie de VALDELAUME

Adresse: 1, rue du Puits Grelet Hanc - 79110 VALDELAUME

Tel: 05 49 29 83 63

Mail: mairie-valdelaume@paysmellois.org

#### Horaires d'ouverture :

Lundi: 8h30 – 12h Mardi: 13h30 – 17h30 Mercredi: 13h30 – 17h 30 Jeudi: 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h

Votre mairie sera fermée du 22 octobre au 1<sup>ER</sup> novembre, en cas d'urgence merci de contacter le Maire Emmanuel Caquineau au 06 08 99 96 72.



Emmanuel Caquineau, Maire de Valdelaume et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la commémoration du 11 novembre, comme à l'accoutumée dans chaque ancienne commune,

#### **Ardilleux**

Rassemblement 11 h 30 devant le monument aux morts – dépôt de gerbes – allocution

#### Bouin

Rassemblement 11 h 30 devant le monument aux morts – dépôt de gerbes – allocution

#### Hanc

**Breuil-Coiffaud** : rassemblement 11 h devant le monument aux morts du Breuil-Coiffaud, dépôt de gerbes **Hanc** : rassemblement 11h 30 devant le monument aux morts – dépôt de gerbes – allocution

#### **Pioussay**

Rassemblement à 11 h 30 devant le monument aux morts – dépôt de gerbes – allocution

#### Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà en octobre, j'espère que vous avez profité du bel été ensoleillé.

Aujourd'hui, j'ai quelques nouvelles à vous donner :

- La Covid 19 nous a épargné et continue aujourd'hui de le faire grâce au respect des gestes barrières de chacun. Cependant, la Préfecture ne nous autorise toujours pas à organiser des soirées dansantes et nous a interpellé sur les soirées conviviales ou familiales dans les lieux clos.
  - C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de refermer les salles de Valdelaume à la location pour une durée indéterminée. Les réunions (municipales, associatives...) peuvent toujours avoir lieu puisque la distanciation et les gestes barrières peuvent être respectés ainsi que certaines manifestations en extérieur avec l'accord de la Préfecture.
- Le conseil municipal et moi-même ne savons toujours pas si nous pourrons organiser les cérémonies à venir, vœux 2021 et manifestations diverses.
  - Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, nous pouvons vous donner rendez-vous pour le 11 novembre pour les commémorations dans chaque ancienne commune et malheureusement sans vin d'honneur (programme détaillé dans ce bulletin).
- Nous prévoyons comme chaque année, la distribution des colis de noël aux habitants de plus de 75 ans, elle se fera par nos soins au foyer de chacun, le dimanche 13 décembre.
  - Des surprises chocolatées seront également offertes aux enfants de l'école de Pioussay à l'occasion de leur repas de Noël.
- Je souhaite remercier tous les membres des commissions communales qui ont œuvré tout l'été pour élaborer des projets de services aux habitants (vitrines affichages pour l'information, aires de jeux pour les enfants, balisage des chemins de randonnées...) ainsi que pour organiser les travaux de réparation ou de maintenance des chemins et des bâtiments (détail dans le compte rendu des réunions).

J'espère un retour à la normal le plus tôt possible pour pouvoir organiser des évènements conviviaux avec vous tous et que nous puissions échanger et partager de bons moments.

**Emmanuel Caquineau** 

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 SEPTEMBRE 2020 A 20 h 30 à BOUIN

#### Présents: 17 (+ 1 pouvoir)

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, Etienne BABIN, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique, OHIN Narcisse, DOMERGUE Gilles.

**Absents**: M. GIRAULT Claude

Absents excusés: M. JOLLY Jacques (pouvoir à Mme Garçonnet-Sillon Mathilde).

#### Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu des 2 séances du 10 juillet 2020.

#### **Installation 3<sup>e</sup> Adjoint**

Monsieur le Maire confirme aux membres du Conseil que le Tribunal Administratif de Poitiers a annulé le 2<sup>e</sup> tour de l'élection de M. Bernard Jean-François du 25 mai dernier et a proclamé Mme Fabienne Vignier, 3<sup>e</sup> Adjoint, élue au 1<sup>er</sup> tour avec 9 voix.

## Désignation du représentant de la commune de Valdelaume à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) Mellois en Poitou

Considérant que la CLETC a été créée par l'organe délibérant de Mellois en Poitou qui en a déterminé la composition par délibération adoptée le 30 juillet 2020,

Considérant que cette composition a été définie par un représentant par commune. La CLETC est composée de 62 membres soit un représentant par commune.

La commune de Valdelaume est donc amenée à désigner le représentant qui siègera au sein de la CLETC. Par 18 voix pour, le conseil municipal désigne M. Emmanuel CAQUINEAU pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de Mellois en Poitou.

#### Achat de matériel roulant

Le Conseil municipal valide l'achat d'une remorque porte engins au prix de 3000 euros TTC, d'un petit camion benne estimé entre 15000 et 20000 euros et de 2 tondeuses (devis en cours) pour remplacer les 4 anciennes.

#### Travaux de commissions

#### **Commission Communication:**

Mme Garçonnet-Sillon Mathilde, porte-parole indique que le prochain bulletin est en cours de confection avec une parution courant octobre. La commission propose une diffusion trimestrielle du bulletin afin de donner les informations d'actualité aux habitants.

#### **Commission Solidarité:**

Mme Odile Rault, porte-parole de cette commission rappelle qu'un registre est ouvert à la mairie pour l'inscription volontaire des personnes vulnérables de la commune. Ce registre est important en cas d'alerte. Ce registre est important pour surveiller ces personnes notamment en cas de canicule ou covid 19.

Mme Mornet-Kohler Maryse rappelle qu'il faut être vigilant sur les fichiers détenus à la mairie conformément au règlement de la CNIL, mais il s'agit là d'inscription volontaire, ce qui est différent et rappelant également que la tenue de ce registre est obligatoire et sur demande de la Préfecture.

Mme Rault souhaite également renforcer la commission avec 2 ou 3 personnes supplémentaires : Mmes Fragneau Jessica, Vaury Laura et Baudrit Isabelle rejoignent l'équipe composée en tout de 8 personnes. Mme Rault fait savoir également que le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de réalisation.

Autre sujet à délibérer en prochaine réunion : les colis de Noël aux personnes âgées. Il s'agira de définir l'âge à retenir (aujourd'hui, 123 habitants ont plus de 75 ans et 170 personnes ont plus de 70 ans)

#### **Commission Environnement:**

#### I - PRESENTATION DE L'INVENTAIRE DU MOBILIER :

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une commune peut être amenée à céder pour diverses raisons des biens qu'elle possède et qui sont devenus inutiles, d'une valeur inférieure à 4600 euros.

En effet, suite au regroupement des 4 anciennes communes au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la nouvelle commune compte un stock envahissant de biens n'ayant plus d'utilité.

Le Conseil Municipal prend connaissance et valide l'inventaire fait par Mme Isabelle Baudrit. Une diffusion de celui-ci paraîtra dans le prochain bulletin municipal afin de proposer les biens à vendre aux habitants de la commune pour achat.

#### II - PRESENTATION DE LA REALISATION DU CHEMIN DE RANDONNEE VELO V93 :

Les marquages et signalisation sont en cours de réalisation avec la pose des panneaux.

#### III - BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNEE SUR PIOUSSAY

Des membres de la commission et/ou les employés communaux vont finir de mettre en place cette signalisation manquante.

#### **IV - FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT**

Les différentes buses mises en place à travers les villages sont dans un mauvais état et sans entretien. Les conditions climatiques exceptionnelles (canicule) n'ont rien arrangé, les fleurs ont beaucoup souffert cette année. De plus l'étendue de la commune fait qu'il est difficile pour les employés communaux de procéder à l'entretien de ces différents bacs.

La commission fait diverses propositions au Conseil municipal:

D'enlever toutes les buses qui sont envahies de mauvaises herbes et inesthétiques, qui ne retiennent pas l'eau, sur les différents villages.

De planter des vivaces dès cette année (d'ailleurs une première ébauche avait été effectuée sur le mandat précédent), et un rendez-vous va être pris dans les prochains jours pour la commande des plantes et fleurs.

De maintenir sur le Domaine Public uniquement les jardinières qui sont en bon état Les membres du Conseil Municipal sont d'accord avec ces propositions.

#### **V - PRESENTATION DU PROJET PANNEAUX AFFICHAGE MUNICIPAL**

La Commission a noté que les panneaux d'informations municipales répartis à travers notre territoire étaient en mauvais état. Un devis pour 7 panneaux d'affichage est estimé à environ 7000 euros HT. Une demande de subvention au Département va être déposée pour ce dossier.

M. Gilles Domergue fait remarquer que les panneaux d'affichage sur les églises sont trop petits ou manquants et demande s'il serait possible de les changer. Un état des lieux va être fait.

#### **Commission Bâtiments:**

<u>Visite des bâtiments</u> pour notamment voir l'état des toitures, la commission propose de demander des devis pour la réfection et le démoussage des toitures.

Les membres du Conseil Municipal valide la proposition et souhaite déposer une demande de subvention auprès du département.

Mme Mornet-Kohler fait remarquer que la toiture de l'atelier de Hanc est en très mauvais état voire dangereuse et qu'il faudrait agir rapidement. Le Conseil Municipal décide d'enlever les tuiles par sécurité qui recouvrent le fibrociment.

#### Installation d'une climatisation réversible dans la mairie :

Le devis de la société Clim Froid a été retenu pour un montant de 2380 euros.

Aménagement de la salle de réunion de Hanc avec acquisition ou pas d'un TBI (tableau blanc interactif) Equipement d'un défibrillateur pour chaque salle (la loi de 2018) :

Mise en place obligatoire et échelonnée de défibrillateur automatisé externe (DAE) dans tous les établissements recevant du public (ERP) d'ici au 1er janvier 2021 et 2022. Des demandes de devis sont en cours pour équiper 4 sites : Hanc, Breuil-Coiffaud, Pioussay, Ardilleux.

Le devenir de l'ancienne Mairie d'Ardilleux, de sa salle de conseil et de l'ancienne salle d'archives :

Plusieurs réflexions sont en cours

Cuisine de la grande salle d'Ardilleux

La cuisine associative d'Ardilleux :

Prévoir : passage de la commission de sécurité et ses prescriptions pour maintien de cette salle en activité (coupe-feu, extincteur, Ôter les gazinières et bouteilles de gaz...)

En cours : révision du règlement intérieur des salles et annexes ouverts au public.

Rénovation thermique des bâtiments publics et logements

Des devis sont en cours pour changer des portes d'entrée en mauvais état de 3 logements ainsi que celles de la salle de réunion de Hanc, actuellement en simple vitrage.

#### **Commission Voirie:**

#### Matériel

Proposition de changer du matériel de l'atelier (tondeuses) et d'acquérir une remorque porte engins et un camion benne.

#### Voirie

Une visite d'une partie des chemins a été faite par les membres de la commission.

Recensement des travaux sur la voirie, débernage, sablage, réfection de voie, nettoyage de fossés.

Absence de panneaux de signalisation ou d'amélioration signalétique sur certains axes.

#### Demande de subventions « relance économique »

Après l'exposé et les propositions des commissions, le maire demande au conseil de valider les projets qui pourraient être subventionnés :

Relance économique, projets à 10 000 euros (département), les travaux sont subventionnés à 50 %:

- 1 Projet vitrines affichage
- 2 Rénovation thermique des bâtiments
- 3 Panneaux indicateurs des rues de la commune (projet mairie)

Solde subvention CAP79 (département), la commune peut encore bénéficier d'une subvention d'environ 10000 euros pour terminer le programme du mandat 2014-2020 :

1 – Rénovation des toitures de certains bâtiments communaux

#### **Questions diverses**

Projets éoliens : à la demande du maire, le conseil vote par principe, 17 voix contre de nouveaux projets sur la commune de Valdelaume (et 1 abstention).

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 SEPTEMBRE 2020 A 20 h 30 à BOUIN

#### Présents: 16

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, Etienne BABIN, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles.

Absents: M. GIRAULT Claude

Absents excusés: Mrs JOLLY Jacques, OHIN Narcisse.

En raison de la reprise en force du Coronavirus et à la demande de certains membres du Conseil municipal, Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire, malgré le respect de la distanciation physique dans la salle, de porter son masque en permanence pendant la réunion.

#### Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 09 septembre 2020.

#### Présentation du projet de Défense Incendie sur le territoire de la commune

Après avoir pris connaissance par vidéo-projection du projet de Défense Incendie élaboré par le Service Incendie de Niort (SDIS), le conseil municipal :

- Valide le projet estimé à 110 000 euros comportant 12 réserves incendie « bâches » à prévoir :

Ardilleux : Bois Trapeau, La Coudrette, Sérigné, la Ruée/le Peu

Bouin: La Belle Etoile, La Cueille

Pioussay : Lugée/le Bas-Lugée, La Jarge, Pioussay Bourg Hanc : La Fragnée, Bois Vigneau, La Halte/l'Aurore

- Décide d'inscrire cette dépense au budget qui sera financée par un emprunt.
- Autorise le Maire à faire la recherche de terrains publics ou privés pour l'implantation de ces réserves.
- Demande à M. le Maire de déposer une demande de subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres.

#### Admission en non-valeur

Le Maire fait lecture d'une requête du Trésorier de Melle lequel explique qu'une locataire de la commune a bénéficié d'un effacement de dette en 2019 suite à un dossier de surendettement pour un montant de 3605 euros. La commune se doit donc d'annuler sa dette et la somme sera donc réimputée dans le budget communal au compte 6742 sur lequel les crédits 2020 sont suffisants.

#### **RGPD**

Le Maire expose que le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) est le socle de la réglementation applicable en matière de données personnelles.

L'ensemble des administrations et entreprises utilisant des données personnelles sont tenues de s'y conformer. Le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG79) a constitué une Centrale d'achat, au bénéfice de ses communes adhérentes, qui assure toutes les missions exigées par le RGPD.

Aussi, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le CDG79 et nomme 2 élues, Mmes Baudrit et Mornet-Kohler pour assurer le suivi de cette règlementation.

#### **Archives communales**

Le Maire rappelle qu'une archiviste était intervenue fin 2018 sur l'ancienne commune de Hanc mais qu'elle n'a pas pu assurer la fin de sa mission pour classer les archives de Bouin et d'Ardilleux (Pioussay avait été classé en 2010).

Les Archives départementales proposent une personne pour assurer cette fin de mission en octobre, novembre et décembre 2020.

Le conseil municipal valide cette proposition et autorise le maire à signer le contrat avec l'archiviste.

#### **Questions diverses**

- ⇒ Location des salles : après débat sur la situation sanitaire actuelle, le conseil vote à la majorité (11 voix) pour la fermeture des salles pour une durée indéterminée afin d'éviter la propagation du virus lors d'évènements privés et publics.
  - Les réunions de travail sont autorisées (associatives, communales...) avec un groupe restreint de personnes.
- ⇒ Aménagement de la cour de la mairie : le Maire demande aux commissions Voirie et Environnement de préparer un projet d'aménagement de la cour de la mairie pour 2021.
- ⇒ 11 novembre : le conseil décide de former 4 délégations pour la commémoration du 11 novembre 2020 devant les Monuments aux Morts avec allocutions et dépôts de gerbes. Cette décision peut être annulée selon la situation sanitaire au mois de novembre.
- ⇒ Colis de Noël : la commission Solidarité prend note des décisions du conseil municipal : Distribution aux personnes de 75 ans et plus (soit 123 personnes) Constitution du colis à affiner et à commander, confection prévue semaine 50. Distribution des colis prévue le dimanche 13 décembre par les conseillers dans les foyers concernés.

#### Les employés de VALDELAUME



Sabine ARDILLON, secrétaire de mairie



**Gilles CHATAIGNON** agent technique



Lucette VIDAULT, agent d'entretien



**Philippe BROSSEAU** agent technique





Robert OLIVET agent technique



Joël PARENT agent technique



**Laurent POINT** agent technique

#### **INFOS MAIRIE: TRAVAUX - Voirie**

Le SIVU est intervenu sur la commune afin de refaire 1 km voies communales, route de Courtanne au niveau de Breuil Coiffaud. La commission voirie définit actuellement le programme de réfection pour l'an prochain. Dans le bourg de Hanc les travaux de renforcement du réseau électrique sont presque terminés. L'ancienne commune de Hanc avait mis à l'étude ce projet avec le SIEDS.

- Peinture des bandes blanches dans les carrefours des voies communales. Une convention a été faite avec la commune de Chef Boutonne qui possède l'appareillage pour la réalisation de ces travaux.

Travaux prévus sur la fin de l'année avec le SIVU :

- Nettoyage des fossés dans les zones humides dans les secteurs de Bouin, Hanc et Ardilleux
- Travaux et remplacement de buse aux abords de fossés
- Débernage pendant une dizaine de jours dans le secteur les Jeunes Coudres à Lugée, Rue des carrières à Pioussay, une partie de la voie communale Pioussay/Bouin et secteur Bois Renfermé. Acquisitions :
- Achat d'une remorque d'occasion de 2.5T, aux normes, pour le transport des tondeuses autoportées.
- Achat d'un camion benne



#### **RANDONNEES**

**Chemin de randonnée Vélo V93 :** Les marquages sont en cours de réalisation avec la pose des panneaux.

Chemins de randonnées sur Pioussay: Les membres de la Commission se sont déplacés en vélo pour faire le tour des chemins, lesquels présentaient de nombreuses absences de balisage, notamment dues à l'arrachage et la disparition des plaques de balisage. Nous avons remis en place de nombreuses plaques d'orientation, le travail n'est pas terminé puisqu'il nous en manquait. Avec l'aide du personnel communal nous avons finalisé le balisage.



Connaissez-vous les hameaux de Valdelaume ? Notre commune est composée de 23 hameaux, les voici :

Ardilleux, Bois Trapeau, Sérigné, La Coudrette, Bouin, la Belle Etoile, Hanc, La Touche, Le Breuil-Coiffaud, La Fragnée, La Halte, Bois Vignault, Vieille-Ville, Villemanan, Pioussay, Jouhé, La Jarge, La Place, La Rogneuse, Lugée, Villeneuve, Courtane, L'Houmelée.

#### **SOLIDARITE**

Comme vous en avez été informés dans le bulletin précédent, un registre nominatif servant en cas de crise sanitaire (canicule, grand froid, COVID-19...) a été mis en place. Vous pouvez vous y inscrire si vous le souhaitez par un simple appel à la mairie au 05 49 29 83 63, le but étant d'appeler régulièrement les personnes vulnérables de la commune pour s'assurer que tout va bien.

Ce registre compte à ce jour plusieurs personnes, c'est pourquoi la commission solidarité a dû augmenter le nombre de ses membres. La référente de cette commission est Odile Rault (joignable en cas de besoin au 06 42 15 12 21), les membres sont les suivants : Mathilde Garçonnet-Sillon, Monique Fragneau, Jacques Jolly, Fabienne Vignier, Laura Vaury, Jessica Fragneau et Isabelle Baudrit.

#### **ECOLE à Pioussay**

La rentrée 2020- 2021 s'est déroulée dans le respect du protocole en vigueur et des gestes barrières. Malgré ce contexte de crise sanitaire la rentrée s'est faite correctement.

Nous accueillons, cette année, 48 élèves.

Ces derniers sont répartis de la manière suivante :

Classe maternelle/CP Mme PAILLAUD (Directrice)	TPS	2 (prévision d'inscription de 2 autres élèves en janvier)
	PS	6
	MS	4
	GS	9
	СР	3
	Total	24
Classe CE/CM	CE1	6
Mme AUGEY	CE2	5
	CM1	6
	CM2	7
	Total	24

Nous multiplions les temps de décloisonnement, c'est à dire les moments où les élèves les plus grands travaillent avec les plus petits afin de développer un esprit d'entraide et familial mais aussi d'assurer la continuité pédagogique entre les cycles.

Nous avons participé à la journée mondiale du sport scolaire en organisant une matinée sportive collective le mercredi 23 septembre.

Notre projet annuel est organisé autour du thème de l'art et se décline à chaque période (art et couleurs, art et formes, art et animaux, art et architecture, art et nature). L'objectif étant d'organiser une exposition que nous présenterons lors de la fête de fin d'année.

Le contexte sanitaire ne nous permet pas encore, d'établir avec certitude, notre programme annuel (sorties, voyage scolaire, projet sportif).

#### Inventaire mobilier et autres – Ventes aux habitants

Suite à la création de la nouvelle commune et à l'inventaire réalisé par le service municipal, la commune se retrouve avec notamment du mobilier inutilisé. Il a donc été décidé d'en faire profiter les habitants de Valdelaume et de leur proposer à petits prix.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit d'appeler à la mairie au 05-49-29-83-63.

2 grandes armoires bois : 50€/pièceLot WC/urinoirs/lavabo : 20€ le lot

1 tondeuse (jaune): 40€
1 ramasse feuilles: 70€
3 blocs porte: 10€/pièce
1 ancien évier d'école: 80€

- 45 m de dessus mur : 40€ le lot

- 1 regard (grand) : 50€

- Tuiles Bouin/Hanc: 100€ le lot

- 1 table avec allonges abattants : 50€

- 1 grande table bois (Hanc): 150€

- 1 grande table bois avec vitre (Pioussay): 250€

- 1 bureau d'angle complet : 30€

1 paroi baignoire : 10€1 bureau « vintage » : 80€

1 table métal : 20€

4 tables bois avec tiroirs : 30€/pièce

1 aspirateur de feuilles : 20€

1 réserve d'eau : 20€
Convecteurs : 5€/pièce
1 tiroir métal : 15€
1 bureau ordi : 10€

1 miroir : 5€1 table bois : 10€

- Panneaux multiples affichage: 10€

- Façade pierre : 10€

- Armoire 2 portes/tiroir : 300€

- 1 lot de bois d'ifs : voir prix du marché

12 chaises bois : 50€1 casier 2 tiroirs : 30€

- 1 petit bureau ancien : 30€

1 évier grès : 20€1 étagère bois : 5€

1 table bureau 2 tiroirs : 100€
Lot de 2 étagères : 20€ le lot
Chaises paille : 5€ pièce

- 1 élagueuse pour pièces : 500€

1 girobroyeur : 400€
10 lampes : 10€/pièce
1 plaque cuisson : 5€
1 casier trieur : 30€
1 casier trieur gris : 5€

- 1 paperboard : 10€

1 petite table en bois : 5€

- 1 table bois : 20€- 1 petit bureau : 50€- altères : 1€/pièce

- spots/lumières : 10€ le lot

- 2 bureaux d'écoliers : 150€/pièce

- panière en osier

#### **VIE ASSOCIATIVE**

#### **ACCA Ardilleux**

L'Acca de Ardilleux a organisé son traditionnel repas « escargots farcis et sanglier à la broche » le 5 septembre 2020.

130 personnes en majorité de la commune de Valdelaume ont répondu présentes. Nous vous remercions d'avoir participé et d'avoir respecté les gestes barrières.

L'Acca remercie les élus de la commune qui nous ont aidé et qui ont participé à cette manifestation.





#### **Foyer Rural de Pioussay**

Belle reprise pour le Foyer Rural de Pioussay



Le dimanche 13 septembre 2020, le Foyer Rural de Pioussay a mis en place une randonnée avec deux parcours de 6 et 13 kms. Le départ s'est fait à Hanc cette année et nous avons pu accueillir 73 marcheurs, particulièrement satisfaits de l'organisation mise en place, de la qualité des parcours proposés et de l'accueil qui leur était réservé.

Toute l'équipe travaille actuellement sur l'organisation d'actions en faveur du Téléthon. Un marché de Noël est en cours de réflexion.

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le Mercredi 23 septembre, toute l'équipe a été reconduite pour cette nouvelle année d'actions.

#### Membres du bureau :

Présidente : Mme Desaivres Béatrice Vice-Présidente : Mme Rubbens Nathalie

Trésorier : Mr Beau Sébastien

Trésorière adjointe : Mme Beau Karine Secrétaire : Mme Fragneau Jessica

Secrétaire adjointe : Mme Garçonnet Sillon Mathilde 13 membres actifs viennent compléter l'équipe.

Nous serons ravis de vous accueillir lors de nos manifestations.

#### PHOTO MYSTERE: « KEKOLE K'SA »

C'est nouveau, dans chaque bulletin municipal, nous vous proposons une photo. Cette photo a été prise sur la Commune de VALDELAUME, où ? A vous de deviner ...



Nous organisons un petit concours ludique tout au long de l'année.

A chaque bulletin à vous de retrouver où a été prise la photo et ce qu'elle représente, vos réponses seront à envoyer sur la boîte mail de la Mairie : <u>mairie-valdelaume@paysmellois.org</u>

ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

« MAIRIE DE VALDELAUME – PHOTO MYSTERE

1 rue du Puits Grelet - HANC - 79110 VALDELAUME ».

Le gagnant recevra un lot, s'il y a plusieurs bonnes réponses, un tirage au sort sera pratiqué parmi les bonnes réponses. Le résultat et la réponse seront communiqués dans le bulletin suivant.

Réponse à remettre avant le 12 décembre 2020

#### **SMABACAB**

#### SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BASSINS AUME-COUTURE, AUGE ET BIEF

Notre commune adhère au SMABACAB lequel a la gestion notamment du cours d'eau de l'AUME qui prend sa source à BOUIN.

Lors de la réunion du 24 août dernier à Saint Fraigne (16), Monsieur Franck BONNET a été réélu à son poste de Président, notre Maire, Emmanuel Caquineau a été élu vice-président en charge du matériel des infrastructures et des véhicules ; il participe à la commission d'appel d'offres ainsi qu'à celle sur la thématique des zones humides avec Isabelle Baudrit.

Le SMABACAB par l'intermédiaire du transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a engagé des démarches en faveur des zones humides.

La commission zones humides a pour rôle principal d'être une force de proposition d'actions conformes à la politique de gestion de l'eau du Syndicat, la supervision, l'accompagnement et l'aide à la décision dans les missions associées aux zones humides.

L'objectif est de clarifier le travail sur les zones humides et de légitimiser l'intervention du personnel lors de projet, de rencontre ou de sollicitation des acteurs du territoire.

<u>Sur le bassin de l'Aume</u>: La situation a fortement empiré sur l'Aume. La partie amont était déjà asséchée (secteur Deux-Sèvres), mais nous avons observé une baisse des niveaux aux alentours de Longré, jamais observée auparavant par les services. Cette évolution transforme donc l'Aume en cours d'eau asséché de sa source jusqu'à la source de Moulin Neuf, commune de Saint-Fraigne (affluents compris).







## Les numéros utiles pour contacter les services de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

Aménagement et urbanisme : <u>05 49 29 83 93</u>

Assainissement : <u>05 49 29 13 16</u> - accueil

Associations du territoire : 05 49 290 290 - demande de subvention, versements

**Culture, sport et loisirs:** 

05 49 27 09 62 - Pays d'art et d'histoire

05 49 27 26 98 - musée de Rauranum

05 49 27 01 91 - piscines

Écoles: 05 49 27 56 84

accueil service scolaire

transport scolaire (inscription, lignes...)

facturation restauration scolaire et garderie

Enfance, jeunesse : <u>05 49 27 56 84</u>

Environnement: 05 49 27 56 79

collecte des ordures ménagères

tri sélectif déchèteries

collecte des encombrants

location de broyeurs végétaux

achat de composteurs

France services Sauzé-Vaussais: 05 49 07 75 22



#### Déchèterie de Chef-Boutonne, route d'Aubigné - Péchiot

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30 14H	)-12H -18H		
du 01/10 au 31/03				)-12H -17H		

#### <u>Déchèterie de Sauzé-Vaussais, Impasse des Carrières</u>

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09	9H30-12H 14H-18H					
du 01/10 au 31/03	9H30-12H 14H-17H					

#### Lutte contre les frelons asiatique



Certains d'entre vous nous ont demandé de réitérer les consignes face aux frelons asiatiques. Pour rappel, le frelon asiatique meurt en hiver, seules les fondatrices, futures reines des colonies de l'année suivante vont hiberner avant de ressortir en février-mars. Tant que l'on n'approche pas de leur nid, il n'y a aucun danger. Il est déconseillé de s'approcher à moins de cinq mètres, mais plutôt de faire appel à un spécialiste.

La pose de pièges sélectifs destinés à capturer les frelons asiatiques est possible toute l'année, pour la destruction des petits nids (découverts au printemps).

Dans tous les cas vous trouverez conseils auprès de la F.D.G.D.O.N, les Ruralies 05 49 77 16 55.







La communauté de communes Mellois en Poitou organise une collecte d'encombrants le

## 3 novembre 2020

sur la commune de

## **Valdelaume**

(Ardilleux – Bouin – Hanc – Pioussay)



Les personnes intéressées par ce ramassage sont priées de s'inscrire à la communauté de communes au 05 49 27 56 79

### Inscription du 19 au 27 octobre.

Au préalable, il est essentiel de savoir ce que vous déposez car cela vous sera demandé lors des inscriptions afin de faciliter l'organisation des tournées.

Il est rappelé que la collecte des encombrants concerne les déchets devant être déposés en déchèterie et ne pouvant être transportés dans une voiture.

www.melloisenpoitou.fr



## FRANCE SERVICES SAUZE-VAUSSAIS

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI: 9H - 12H30

MARDI: 9H - 12H30 / 13H30 - 17H

MERCREDI: 9H - 12H30

JEUDI: 9H - 12H30 / 13H30 - 17H

VENDREDI: 9H - 12H

A CHACUN SON SERVICE PUBLIC

CPAM, CAF, MSA, impôts, carte grise, retraites, permis carte d'identité, emploi...

ESPACE SALCIDO 1er étage, 40 Grand Rue 79190 SAUZÉ-VAUSSAIS franceservices.sauze@melloisenpoitou.fr UNIQUEMENT SUR RDV

CONTACT: 05.49.07.75.22

























## **SERVICES A LA PERSONNE**



## SPAR SAUZE VAUSSAIS 05 49 29 43 53 PORTAGE DE REPAS A DOMICILE LIVRAISON MARDI, JEUDI ET SAMEDI

SUR LES COMMUNES SAUZE VAUSSAIS, MONTALEMBERT, MONTJEAN, VALDELAUME, PLIBOU, CLUSSAIS, MAIRE LEVESCAULT, MELLERAN, ALLOINAY ET LA CHAPELLE POUILLOUX.

N'hésitez pas a demander des renseignements a Mr DON.





J'apprécie ma ruralité grâce au service de proximité!



### À partir de 6,50€ ttc

Résidence « Le Chemin Vert » 14 Rue des mimosas 79110 CHEF-BOUTONNE Tél: 05 49 07 15 19

06 42 63 01 97 cheminvert79@orange.fr Siret: 48531764800049 www.residence-services-79.fr

## COMPOSE

- d'une entrée
- d'un plat de résistance (viande ou poisson)
- d'un accompagnement de légumes
- d'un fromage
- d'un dessert

#### LIVRAISON

La livraison s'effectue dans un rayon de 10 kms (\*majoration d'un euro au delà de 5 kms.)

#### TARIFICATION\*

- Entrée+plat+fromage 6,50€ TTC
- Plat+fromage+dessert 6,50€ TTC
- Repas complet: 8,70€ TTC



RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

Il est également possible de déjeuner au sein de notre Résidence, n'hésitez pas à vous renseigner!







imprimé par nos soins / ne pas jeter sur la voie publique



Publication de la commune de Valdelaume Directeur de publication : Le maire de Valdelaume Imprimé et distribué par nos soins à 550 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique